

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS. ON LA DÉFEND !

TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, 23 avril 2018

RÉFORME DU FERROVIAIRE

VOTRE MOBILISATION EST NÉCESSAIRE

Le projet de réforme ferroviaire est creux et mal ficelé techniquement. Il ne répond pas aux attentes des usagers et poursuit des objectifs très idéologiques. La méthode gouvernementale se révèle autoritaire et injuste. Tout cela sous les yeux de l'opinion publique qui soutient de plus en plus massivement les cheminots, comme en témoignent les différentes initiatives qui sont lancées (artistes, économistes, partis politiques...). Ce qui conditionne la victoire, c'est le niveau de mobilisation des cheminots. Chacune et chacun d'entre nous doit s'inscrire dans la grève pour donner de véritables perspectives à nos droits, à la SNCF et au service public.

Des amendements pour ne rien changer

La concertation a été stérile car la Ministre n'a tenu aucun compte des revendications. Elle n'a pas, non plus, éclairé les cheminots sur les conséquences réelles des 3 mesures qu'elle veut imposer (ouverture à la concurrence du transport intérieur de voyageurs, transformation de l'EPIC en société par actions, et arrêt du recrutement au Statut). Le travail parlementaire a été tout aussi biaisé, avec des députés qui se sont comportés en simples VRP du Gouvernement sans écouter les alertes. Aucun amendement n'a apporté de modification sérieuse au projet initial.

La CGT renforce la pression

Dans la semaine du 9 au 15 avril, les militants CGT ont diffusé la nouvelle édition de leur journal, la « **Vraie Info** ». 500 000 l'ont été par les cheminots, et 500 000 par les autres professions en soutien à notre lutte. Cela a permis de larges débats avec les usagers et les citoyens.

Des initiatives se sont multipliées en territoire pour interpeller les élus, la Direction SNCF ou les médias. Les tournées syndicales ont permis de gagner de nouveaux cheminots à la grève. La dynamique est bonne.

Nous voulons gagner, donc nous nous organisons pour agir et mettre le maximum de chances de notre côté : c'est ça être syndiqué CGT !

Un Gouvernement dans l'impasse

S'il reste droit dans ses bottes, le Premier Ministre a néanmoins un problème : la mobilisation se maintient, s'ancre dans la durée, et l'opinion publique ne se retourne pas contre les grévistes malgré les offensives médiatiques du pouvoir.

Il multiplie donc les déclarations d'intransigeance pour essayer d'impressionner les cheminots et les décourager de faire grève. C'est un signe de fébrilité.

Les cheminots doivent résister et renforcer encore le niveau de mobilisation ! Si nous tenons, le Gouvernement devra reculer !

Chaque gréviste est essentiel à la lutte

Depuis le début, la Direction veut cantonner la mobilisation aux roulants pour faire croire que la grève est minoritaire. Le haut niveau de mobilisation des ADC et des ASCT est effectivement un point d'appui. Mais la grève pèse dans tous les métiers : l'argent qui ne rentre pas au guichet, les chantiers fermés par absence d'aiguilleur, les voies non entretenues qui provoquent des Limitations Temporaires de Vitesse, les travaux annulés, les rames immobilisées car elles ne sont pas passées à l'atelier... Et surtout, le pourcentage global de mobilisation qui montre le mécontentement.

Nous avons besoin de toi dans la grève !

POURQUOI FAIRE GRÈVE ?

▶ POUR la réponse aux besoins des usagers

Une organisation de l'entreprise publique tournée vers l'efficacité pour faire rouler les trains à l'heure :

- ◆ Fin de l'organisation par produit et retour à une organisation intégrée des services et de la production ;
- ◆ Création de 41 000 emplois de cheminots ;
- ◆ Relance du Fret ferroviaire public ;
- ◆ Relance des TET (en particulier les trains de nuit) ;
- ◆ Abandon de l'EAS et des fermetures de gares.

Des investissements de l'Etat dans les infrastructures pour améliorer la ponctualité et maintenir les dessertes des territoires.

La démocratisation de la SNCF pour que les usagers et les cheminots disposent d'un vrai pouvoir d'intervention.

Un véritable droit au transport (accès au mode ferroviaire par un bon maillage du territoire et baisse du prix).

▶ POUR le développement du service public ferroviaire

Des plans de développement de l'offre ferroviaire ayant pour objectif un report modal de la route vers le rail (marchandises et voyageurs).

Reprise intégrale de la dette et création de ressources pérennes pour assurer le développement du service public :

- ◆ Financement des infrastructures par l'Association de Financement des Infrastructures de Transport Ferroviaire alimentée par une fraction de la Taxe Intérieure des Consommations sur les Produits Energétiques ;
- ◆ Ecotaxe « poids lourds en transit » pour financer le développement du FRET ;
- ◆ Versement Transport additionnel pour le TER.

La réinternalisation de charges sous-traitées pour reprendre la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production.

▶ POUR le progrès social et les droits des cheminots

Le renforcement du statut (amélioration de la grille de rémunération, des droits syndicaux...) et l'amélioration des droits des contractuels.

La régularisation des emplois précaires en emplois stables.

Une hausse générale des salaires et pensions de 6% et le maintien de nos droits sociaux (FC, logements...).

Le maintien de nos CE de proximité (transformés en CSE), et un meilleur financement de nos activités sociales par l'entreprise.

Une convention collective de haut niveau qui intègre toutes les entreprises de la branche (VFIL, restauration ferroviaire, etc...).

CONTRE UNE LOI DANGEREUSE

Art 2, 3, 4, 5 et 6 de la loi

Le projet gouvernemental vise seulement à organiser l'ouverture à la concurrence. Le texte en fixe les délais (expérimentation à partir de décembre 2019, obligatoire à partir de décembre 2023, sauf pour la Région parisienne où c'est entre 2023 et 2033 pour les lignes hors RER, entre 2033 et 2039 pour les RER gérés intégralement par la SNCF, à partir de 2039 pour les RER cogérés avec la RATP). Les aspects techniques seront définis par ordonnance dans les 6 mois.

Art 1 de la loi

Transformation au 1er janvier 2020 de l'EPIC SNCF en société par actions dont l'Etat détiendrait le capital.

L'incessibilité des titres a été proposée par amendement et rejetée !

« La société définit l'organisation du groupe public qu'elle constitue avec ses filiales » ce qui permet au Gouvernement d'annoncer la filialisation du FRET au 1er janvier 2020. Ensuite, à qui le tour ?

L'attribution des biens, la réunification de la gestion des gares, la gouvernance du groupe (notamment le niveau d'indépendance de SNCF Réseau) seront définis par ordonnances dans les 12 mois.

Art 1 de la loi

Les conditions de recrutement (fin du Statut des cheminots), d'emploi et de représentation du personnel seront définies par ordonnances dans les 12 mois. Aucune autre précision n'est donnée par la loi !

Lors des discussions, la Direction SNCF a précisé sa vision du nouveau cadre social : Polyvalence, productivité, arrêt de la reconnaissance des diplômés à l'embauche ou des examens pour les promotions... Pas vraiment des garanties de progrès !

TRANSFÉRABILITÉ ?

Le projet définit les règles du transfert de personnel en cas de perte d'appel d'offres :

- ◆ Il faut avoir 6 mois d'ancienneté pour être transféré ;
- ◆ La SNCF fixera le nombre d'agents à transférer ;
- ◆ Les agents seront informés 6 mois à l'avance.

Un décret en Conseil d'Etat fixera les informations transmises aux salariés dans les différentes phases des appels d'offres, les modalités d'accompagnement du transfert, les critères de désignation, les conditions de volontariat...

Les conventions et accords collectifs s'appliquant dans la nouvelle entreprise (y compris le classement en Position de Rémunération) seront renégociés avec le reprenneur et maintenus le temps de la négociation (1 an maximum).

Les garanties individuelles concernent :

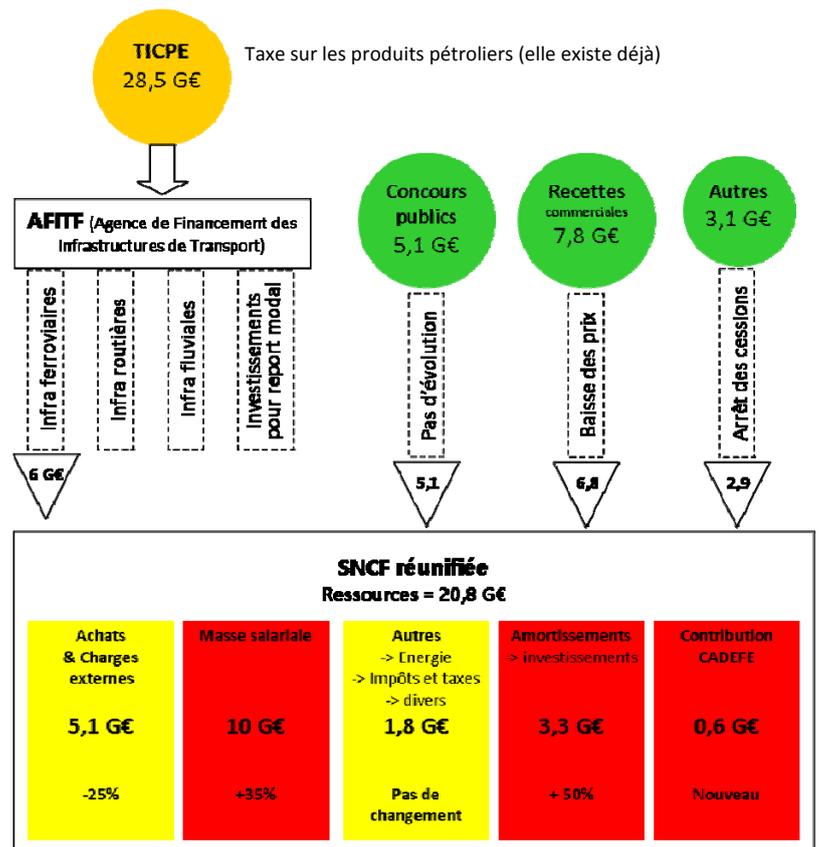
- ◆ Le maintien de la rémunération ;
- ◆ L'interdiction de licenciement pour motif économique si l'agent reste dans une entreprise appliquant la CCN ferroviaire ;
- ◆ Le régime spécial de retraite (mais pas la prévoyance).

ON EST LOIN DES GARANTIES PROMISES !

Donner un nouveau souffle au mode ferroviaire !

Dans son rapport « *Ensemble pour le fer* », la CGT a fait des propositions pour la reprise de la dette et l'apport de financements pérennes au service public ferroviaire.

Cela pourrait nous permettre de sortir du tunnel de l'austérité dans lequel nous sommes enfermés depuis 2003.



Ce budget permet :

- Des économies sur les charges externes par la réinternalisation
- 41 000 créations d'emplois (amélioration de la production : 16500 ; réinternalisation de charges : 24000 ; régularisation des emplois précaires : 500) = 2,1 G€
- Une augmentation des salaires de 6% pour 190 000 cheminots = 0,5 G€
- Une augmentation des investissements (hors infra) pour le matériel roulant, la relance du Fret et des TET, le développement des nouvelles technologies, etc...
- Une contribution à la CADEFE (caisse d'amortissement de la dette ferroviaire de l'Etat)

Améliorons nos vies au travail !

Un budget SNCF débarrassé de la dette et alimenté par des ressources pérennes changerait le travail :

- ◆ Arrêt des restructurations permanentes pour supprimer des emplois ;
- ◆ Facilité pour obtenir une mutation, un temps partiel ou une promotion ;
- ◆ Amélioration des conditions de travail ;
- ◆ Plus grande diversité du travail, nouvelles compétences...

Améliorons la vie des usagers !

Ce budget SNCF « version CGT », changerait aussi le service public pour que nous soyons à nouveau fiers de notre travail :

- ◆ Une meilleure offre (maintien des lignes, augmentation des circulations, relance du Fret et des TET...);
- ◆ Une meilleure qualité (régularité, présence humaine...);
- ◆ Une baisse du prix acquitté par l'utilisateur (-15% en moyenne).

BATTONS NOUS ENSEMBLE POUR UNE MEILLEURE SNCF

EST-CE QU'ON PEUT GAGNER ?

Le soutien de la population n'a jamais été aussi important pour un conflit social à la SNCF

Les messages de soutien, les démarches d'intellectuels, d'économistes ou d'organisations politiques se multiplient pour encourager les cheminots dans leur lutte.

Une cagnotte lancée par des artistes a permis de récolter 869500€ à ce jour (23600 donateurs). Dès le mois de mai, elle servira à aider un peu les collègues qui seront en difficulté financière.

L'opinion publique, dont on nous annonçait qu'elle se retournerait contre nous avec des départs en vacances perturbés, est au contraire de plus en plus favorable au mouvement (46% au 13 avril 2018, contre 37% en 2007 par exemple). C'est le Gouvernement qui perdra sa popularité s'il maintient son intransigeance !

La solidarité est aussi internationale !

Vendredi 20 avril 2018, le Bureau d'ITF (l'organisation qui rassemble de nombreux syndicats de cheminots dans le monde) a lancé une campagne de soutien aux grévistes français !
ITF appelle ses membres à la solidarité financière et aussi à des actions de soutien, comme cela s'est fait en Corée du Sud au début du mois (manifestation devant l'ambassade de France).

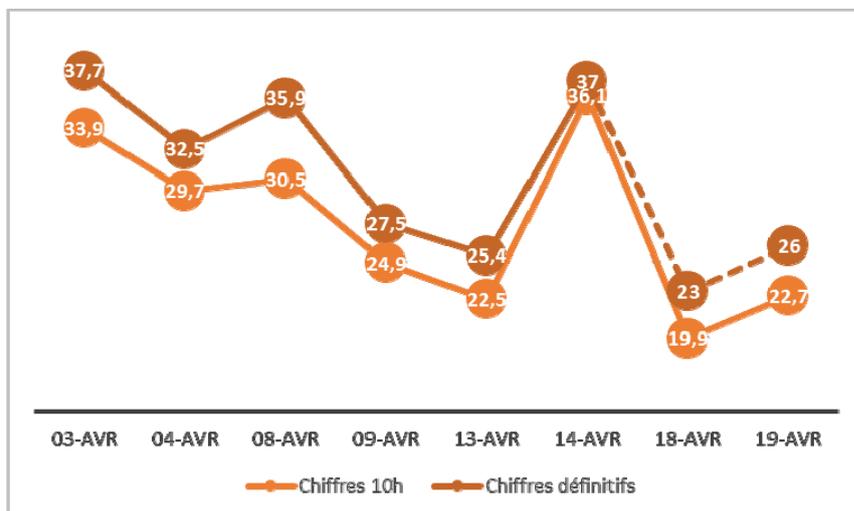
Le rapport de forces est important et s'inscrit dans la durée

La grève est particulièrement forte chez les roulants, mais elle est aussi très conséquente à l'Équipement et à la Circulation.

L'encadrement est plus mobilisé que d'habitude (environ 10%) et parmi ceux qui ne font pas grève, beaucoup refusent de remplacer les grévistes ou de faire les volontaires de l'info en gare.

Les chiffres sont en dents de scie parce que de nombreux collègues « organisent » leur grève en fonction de leurs moyens financiers.

Pour gagner, le niveau de mobilisation doit tenir et remonter régulièrement. C'est la responsabilité de chacun d'entre nous !



Pour miner le moral des cheminots, la Direction ne communique à l'extérieur que les chiffres à mi-journée, qui sont minorés par rapport aux chiffres définitifs. Elle a également « oublié » de communiquer les chiffres du 14 avril...

Après le vote à l'Assemblée, sur qui pouvons-nous peser ?

Il y a peu de surprise dans le fait que LREM, qui dispose de la majorité absolue à l'Assemblée nationale, parvienne à faire voter la loi en première lecture. Ce n'est pourtant pas la fin du processus législatif puisque le passage au Sénat puis le retour à l'Assemblée devrait s'étendre jusqu'à fin juin. La Ministre annonce d'ailleurs que d'autres amendements pourraient être apportés par le Gouvernement lors de la discussion au Sénat.

Mais dans tous les cas, notre rapport de forces ne vise pas seulement à impressionner les élus. Il s'attaque surtout à l'État : peut-il se permettre une contestation sociale qui s'étendrait sur plusieurs mois ? Des cris du MEDEF viennent déjà alerter sur le coût de la grève pour l'économie. Si la pression devient suffisamment forte, le Gouvernement sera contraint de céder. Pour cela, nous devons tenir dans la durée !

Tous en grève pour GAGNER